



Lyon le, 31 octobre 2007

Madame la présidente, Monsieur le président,
Madame, Monsieur le professeur

Mesdames, Messieurs,

A l'approche des premiers passages de grades (expression technique et compétition), nous avons jugé utile de vous rappeler quelques règles administratives et techniques pour le bon déroulement de ces derniers.

- 1) Seuls les 400 premiers inscrits de la ligue du lyonnais sont retenus pour participer au shiai le dimanche (ceux qui n'ont pas été retenus reçoivent un courrier du secrétaire de CORG).
- 2) 450 inscriptions au total seront retenues à chaque Passages de Grades ;
- 3) Les 50 autres places supplémentaires sont réservées aux inscriptions des autres Ligues extérieures.
- 4) Les passeports doivent être correctement remplis :
 - La date d'obtention des grades doit mentionnée : **LE JOUR, le mois** et l'année.
 - Le certificat médical doit dater de moins d'un an et notifier la mention : « apte à la compétition ».
- 5) L'inscription aux passages de grades est soumise à votre autorisation ; vous devez donc impérativement vérifier si vos adhérents/élèves ont les critères nécessaires pour se présenter. Ci-dessous un tableau récapitulatif des principaux éléments :

| | 1 ^{er} dan | 2 ^{ème} dan | 3 ^{ème} dan | 4 ^{ème} dan |
|---|--|---|----------------------|----------------------|
| Année naissance | 1993 et avant | 1991 et avant | 1988 et avant | 1984 et avant |
| Délai dans le grade | Ceinture Marron depuis plus d'un an | 2 ans | 3 ans | 4 ans |
| Remarques | Le kata est obligatoire avant les shiais | Les shiais peuvent être commencés dès que le grade précédent a été homologué. Pour se présenter au kata il faut attendre le délai dans le grade | | |
| | | Les shiais sont accessibles à partir de juniors | | |
| Aucune dérogation ne peut être acceptée concernant ces critères. Rappel : pour l'obtention du grade il est nécessaire d'avoir validé le requis arbitrage | | | | |

- 6) Enfin, nous tenons à vous rappeler que l'épreuve du kata n'est pas une simple formalité. L'enseignant se doit de présenter des élèves suffisamment formés. Pour satisfaire cette exigence, il existe :
 - d'une part des cassettes fédérales mentionnant les points importants des différents katas
 - d'autre part des stages organisés au niveau Rhône et Ligue pour les enseignants.
 Dans les deux cas se sont des moyens surs pour connaître les minima nécessaires à l'obtention des katas. A titre d'exemple, nous vous donnons quelques repères sur les jugements du nage no kata et du goshin jitsu :

| | Pour Uke | Pour Tori | Pour les deux |
|--|---|--|--|
| Nage no kata | Attaques sincères Maîtrise des chutes | Justesse des placements Contrôle des projections Exécution des techniques exactes dans leurs différentes phases, déséquilibre, placement, exécution (kuzushi, tsukuri, kake), un mouvement sans déséquilibre n'est pas une bonne technique du Judo-jujitsu | Respect du cérémonial Justesse et rythme des déplacements Respect de l'ordre des techniques |
| Goshin jitsu | Justesse et sincérité des attaques Maîtrise des chutes | Qualité des esquives, parades et justesse des ripostes | Respect du cérémonial Respect des déplacements et replacements Respect de l'ordre des techniques |
| Rappel : Ces critères n'ont qu'une valeur d'exemple, pour plus d'information se référer aux cassettes fédérales ou aux stages d'enseignants. | | | |

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer au bord des tatamis, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président de Ligue
André QUILLES

Le Cadre Technique
Patrick NOLIN

Le Secrétaire de C.O.R.G
Jean DESSEIGNET